

Le Cercle Stratégia accueillait le 9 juillet dernier Son Excellence Yoichi Suzuki, ambassadeur du Japon en France sur un thème d'actualité « *La géostratégie en Extrême-Orient et la politique de défense du Japon* ».

Le 1^{er} juillet le premier ministre Japonais Shinzo Abe a approuvé une proposition ayant pour objectif de rompre l'interdiction faites aux forces d'autodéfense d'utiliser la force militaire en dehors de son territoire. L'article 9 de sa Constitution (1954) concernant « la « renonciation à la guerre » stipule que « *le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation, ainsi qu'à la menace ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux* ».

Le Japon entreprend de réinterpréter cet article à l'aune des nouveaux enjeux internationaux dans une région asiatique où les tensions s'accroissent. Le Japon entend ainsi être plus proactif dans le cadre d'activités de coopération pour préserver la paix internationale, principalement aux côtés des Etats-Unis.

Les principales décisions adoptées par le Conseil des ministres concernant :

1. Les missions de soutien logistique aux forces armées engagées à assurer la paix au sein des « zones où des combats sont en cours ».
2. L'usage des armes dans le cadre d'opérations internationales de maintien de la paix. Le gouvernement japonais a l'attention de créer des mécanismes lui permettant de sortir du champ restrictif constitutionnel. Le gouvernement entend rendre possible l'usage des armes lié au *kaketsuke-keigo* (soutien aux unités géographiquement éloignées ou au personnel victime d'une attaque). Sont également concernées les « activités de type police incluant le sauvetage de citoyens japonais dans un pays étranger ». A ce titre, la base de Djibouti créée pour lutter contre la piraterie peut également servir de « hub » logistique.
3. L'environnement sécuritaire du Japon ayant profondément changé, le gouvernement considère que le pays peut se trouver menacé en cas d'attaque armée contre un pays étranger entretenant des relations proches avec le Japon et pouvant mettre en péril le cadre de vie de ses citoyens.

Le Japon compte lancer un dialogue avec la France en 2015 sur la cybersécurité et renforcer la coopération dans le domaine de la sécurité maritime et de lutte contre la piraterie. Vis-à-vis des Etats-Unis, le pays envisage de réviser les « lignes directrices » de sa défense commune.

Cette nouvelle stratégie de Défense et de sécurité s'est manifestée au salon international Eurosatory où la Japon avait installé, pour la première fois, un grand pavillon regroupant une douzaine d'entreprises que [Theatrum Belli a interviewé](#).

Crédit photo : Stéphane Gaudin